



**JOURNEE MONDIALE SANS SACS PLASTIQUES  
(JMSSP)**

**EDITION 2021**

**03 JUILLET 2021**

**MESSAGE DU GOUVERNEMENT**

**Ivoiriennes, Ivoiriens, chers Compatriotes, chers  
Amis de la Côte d'Ivoire ;**

Aujourd'hui le 3 juillet, c'est la journée mondiale sans sacs plastiques. Instaurée par l'Organisation Mondiale des Nations Unies (ONU), elle a pour but de sensibiliser les entreprises, les collectivités et les populations, sur leurs responsabilités en ce qui concerne la gestion des sacs plastiques.

Il s'agit de rappeler l'impact négatif de ces sacs plastiques sur l'environnement et la santé. Elle vise à

conscientiser les populations du monde entier sur la nécessité de préserver nos écosystèmes.

L'utilisation des sacs et sachets plastiques est responsable de la pollution de l'environnement et de la dégradation de la qualité du cadre de vie de l'homme.

Chaque année, les océans du monde reçoivent plus de 8 millions de tonnes de plastiques, constituant une menace pour les espèces aquatiques. Par ailleurs, le rejet de ces sacs dans la nature est préjudiciable au développement du tourisme, de la pêche et des activités nautiques.

Pour une utilisation d'à peine quelques heures, un sac plastique mettra 400 ans pour se dégrader dans la nature ; dans le même temps, il nuit à la qualité des sols et des ressources aquatiques. Il contribue à provoquer des inondations et est source d'insalubrité dans nos espaces de vie.

Devant les effets néfastes des sacs plastiques, nous ne pouvons pas rester dans l'inaction et nous contenter de faire des déclarations de bonnes intentions.

En Côte d'Ivoire, les conséquences négatives de l'utilisation des sacs plastiques sur l'environnement, le cadre de vie et la santé ne font plus l'objet de doutes.

**Chers Compatriotes,**

**Chers Amis de la Côte d'Ivoire,**

Face à cette situation, cette journée mondiale nous appelle à réduire fortement l'utilisation du sac plastique dans notre quotidien.

Des efforts sont menés par le Gouvernement en vue de parvenir au développement durable et à la préservation de la qualité de notre cadre de vie.

En effet, anticipant sur la menace de plus en plus grande que les déchets plastiques font peser sur notre environnement, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA a pris un décret, interdisant la production, l'importation, la commercialisation, la détention et l'utilisation des sacs plastiques dans notre pays.

Cependant, force est de constater le spectacle désolant et quotidien de sacs plastiques enlaidissant nos espaces verts, nos places publiques, nos plans d'eau, bref, notre cadre de vie. Les ouvrages d'assainissement et de drainage sont devenus les lieux privilégiés de rejets des sachets plastiques et de tous autres déchets.

Cette situation nous expose aux maladies, aux risques d'inondations avec leurs conséquences sur la productivité, et l'économie.

**Chers Compatriotes,**

Le développement de notre pays ne peut se faire au détriment de notre cadre de vie.

Nous devons par conséquent repenser nos modes de production et de consommation. L'heure est donc venue pour des actions communes et concertées contre les sacs plastiques.

Il s'agit de réduire l'utilisation des sachets plastiques, d'éviter leur rejet systématique et anarchique dans la nature

Nous devons travailler main dans la main, aux plans local et national, avec nos partenaires au développement, les Organisations Non Gouvernementales, le secteur privé, pour construire des villes plus sûres et plus durables, débarrassées de la pollution plastique.

**Chers Compatriotes,**

**Chers Amis de la Côte d'Ivoire,**

Il est plus que nécessaire de réduire notre dépendance vis-à-vis du sac plastique dans nos courses quotidiennes.

J'en appelle donc, au nom du gouvernement, à la conscience de tous, administrations publiques, secteur privé, Organisations Non Gouvernementales, populations, pour un changement de comportements.

Nos systèmes de fabrication, de distribution, de consommation et de commerce du plastic doivent impérativement changer.

Le gouvernement, à travers le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité, en synergie avec

toutes les parties prenantes, entend poursuivre ses actions en continuant la sensibilisation, et en recourant à la répression, le cas échéant.

Au demeurant, les sacs plastiques, tout comme un grand nombre d'objets utilisés ne devraient plus être jetés immédiatement après leur usage. Il faut savoir leur donner une seconde vie, à travers les nombreuses possibilités de recyclage et de valorisation des déchets solides.

Le secteur privé prend conscience chaque jour un peu plus de sa responsabilité sociétale et de l'urgence de passer à un modèle de conception et de production circulaire.

Nous pouvons réduire notre consommation de sacs plastiques pour préserver notre santé et la qualité de notre cadre de vie. Nous encourageons naturellement les nombreuses initiatives prises par le secteur privé pour le recyclage et la valorisation des déchets en général, des matières plastiques en particulier. Je voudrais également assurer l'Association Ivoirienne de Valorisation des Déchets Plastiques ainsi que toutes les

initiatives de recyclage des déchets plastiques du soutien du gouvernement, et de sa ferme volonté de jouer sa partition.

Ensemble, nous pouvons changer nos habitudes et gagner ce combat contre le fléau des sacs plastiques.

**Je vous remercie.**